



Un rachat de terrain pour la construction d'une résidence seniors

Avec l'acquisition du tènement Perrin-Pichon, la commune s'assure désormais la quasi-totalité de la maîtrise foncière de l'espace Beaunier. Avec en plus l'annonce d'un projet majeur : la création d'une résidence services seniors.

« C'était le point dur de ce secteur. Nous avons pu traiter en direct pour le rachat de ce terrain au cœur de l'espace Beaunier ».

Par la voix d'Hubert Porte, adjoint en charge de l'urbanisme, la Municipalité ne cachait pas sa satisfaction d'être enfin arrivée à son objectif après de longues négociations. Le dossier d'acquisition des parcelles de terrain Perrin-Pichon a ainsi été validé lundi soir en séance du conseil municipal (abstention des élus d'opposition).

S'agissant du site d'un ancien établissement industriel, lesdites parcelles ont fait l'objet d'une procédure de cessation d'activité dûment enregistrée par la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et

du logement). La vente, d'un montant de 360 000 euros TTC pour une surface de 3015 m², comporte une convention de séquestre.

5,4 millions d'euros pour le rachat des friches industrielles

Concrètement, 240 000 euros seront ainsi bloqués jusqu'à ce que les travaux de dépollution du sol soient dûment réalisés par la société Perrin-Pichon.

Avec cette « acquisition stratégique » comme souligné par Hubert Porte, la commune a désormais « la maîtrise foncière de 98 % de l'espace Beaunier ».

Le conseil municipal a en effet validé le budget nécessaire (5,4 millions d'euros) au rachat des friches industrielles traitées par Epora qui termine actuellement sa mission de démolitions (anciens sites Jacquemard et Lepetit) et de dépollution et remise en état des terrains (site ex-garage Renault).

Toujours dans le périmètre de l'espace Beaunier, les élus locaux ont par ailleurs approuvé des travaux de désamiantage et de démolition de trois bâ-



Les démolitions se poursuivent sur l'espace Beaunier. Avec l'acquisition des terrains Perrin Pichon, le projet d'une résidence services seniors va voir le jour. Photo Progrès/Pierre THIOLIERE

timents d'habitation précédemment acquis et situés 20 place Gambetta et 2, rue Paul-Bert.

Si le lancement d'un projet de constructions a déjà été acté sur les terrains

communaux de l'ancien stade Paul Bert, le maire Jordan Da Silva a confirmé « un nouveau projet majeur qui était inscrit à notre programme, avec la création d'une résidence

service seniors au cœur de l'espace Beaunier ».

Le permis de construire est déjà déposé et en cours d'instruction.

**De notre correspondant
Pierre THIOLIERE**